



Département du Gard

COMMUNE DE SAINT-BENEZET

Tél: 04 66 83 43 22

N°04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24/02/2021

Objet : DELIBERATION POUR AMENDE DE POLICES 2021

Le vingt-quatre février deux mille vingt et un à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur BARON Jérôme, Maire.

Etaient présents : M. ARNAUD Luc, M. BARON Jérôme, Mme BISTUE Christiane, Mme BRAHIMI-CHARDOUNAUD Claire, Mme DELOIN Perrine, Mme GALLOIS Diane, Mme MASBON Elodie, M. MOURIC Roland, et Mme SOUCHON Line.

Etaient absents excusés : M. LOUBATIERE Jean-Marc qui a donné pouvoir à M. BARON Jérôme.

M. REVOL Stéphane.

Secrétaire de séance : Mme SOUCHON Line vote à l'unanimité.

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, Des départements et des régions ;

Vu le Code la Route et notamment son article R 225.

Considérant qu'une mise en sécurité de la départementale D124 qui traverse le village est nécessaire autour de la nouvelle école pour sécuriser l'accès.

Considérant que des divers travaux (des panneaux de signalisation, double-écluses, passages piétons et trottoir avec balises) sont indispensables.

Le montant total estimé est de 12 521.60 € H.T.

Suite à la proposition de la commission de voirie réunie le jeudi 18 Février 2021.

Le Maire demande au Conseil municipal d'effectuer une demande de subvention dans le cadre de la répartition des recettes des amendes de polices 2021 et d'autoriser le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents concernant ce dossier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré pour à l'unanimité, décide d'approuver la demande de subvention dans le cadre de la répartition des recettes provenant des amendes de polices 2021 et autorise le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents concernant ce dossier.

Le Maire : Jérôme BARON



Délai de recours légal : deux mois à compter de la présente délibération